



PROCEDURE A SUIVRE FACE A UN CAS D'HARCÈLEMENT, INTIMIDATION, EXTORSION, CHANTAGE, RACKET, VIOLENCE MORAL OU PSYCHOLOGIQUE

Les élèves doivent savoir que face à ces comportements le niveau de tolérance de l'Ecole est « zéro », que les victimes seront protégées et que des mesures éducatives et/ou punitives seront prises si nécessaire. Il faudra distinguer entre les plaisanteries d'un moment sans conséquences et de le harcèlement, le chantage ou le racket. Tous les membres de la communauté éducative sont priés de dénoncer ces comportements. Toute dénonciation sera traitée avec la plus grande discrétion.

Nom de la victime présumée :

Nom du ou des agresseurs présumés :

(Si nécessaire continuer au verso)

Nom de la personne qui présente le rapport :

Relation avec l'élève :

Comment en ai-je pris connaissance :

.....
.....
.....

Description des faits :

.....
.....
.....
.....

Description des démarches suivis :

.....
.....
.....
.....

Personnes qui sont au courant :

.....
.....



PROCEDURE A SUIVRE FACE A UN CAS D'HARCÈLEMENT, INTIMIDATION, EXTORSION, CHANTAGE, RACKET, VIOLENCE MORAL OU PSYCHOLOGIQUE

Autres informations importantes que vous pouvez apporter :

.....
.....
.....
.....

Date et signature,

...../...../.....

.....

SUIVI DU DOSSIER

Personnes contactées :

.....
.....
.....
.....

Démarches faites :

.....
.....
.....
.....
.....

Interventions de professionnels ou institutions externes :

.....
.....
.....

Date et signature,

...../...../.....

.....

SUIVI DU CAS

Date :

Date :